

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 15 novembre 2021 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 26 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 9 novembre 2021 s'est réuni le lundi 15 novembre 2021 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, MARCHAND Emmanuelle, MILHAC Michel, REY- LE MEUR Noëlli, CARDOIT Patrick, VERDIER Françoise, PASCAL Alain, Adjoints. FIGUES Fatima, FEYRIT Jean-Claude, DUBRANA Didier, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, CHASTAING Séverine, NOSMAS Karen, ROQUES Loréline, GUILBAUD Valérie, CALZAVARA Martine, BALLEREAU Marie-Catherine, FRANCIS Stéphane, PREVOT Jérémie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : BOURBON Jean-Claude, LE BRIS Alain, FIGUEIRA Muriel, FEYRIT Pierre, PORTMANN Pascal, BENQUET Daniel, PERALI Valérie,

Pouvoirs : de BOURBON Jean-Claude à GUILBAUD Valérie, de LE BRIS Alain à CILLIERES Charles, de FIGUEIRA Muriel à NOSMAS Karen, de FEYRIT Pierre à FEYRIT Jean-Claude, de BENQUET Daniel à CALZAVARA Martine, de PERALI Valérie à FRANCIS Stéphane.

I.06

**Convention-cadre avec le Conservatoire d'espaces naturels de la
Nouvelle-Aquitaine 2021 - 2025**

La Ville de Marmande dispose de richesses naturelles majeures, pour certaines uniques dans le département. Aux sites remarquables s'ajoutent des milieux naturels aux qualités méconnues : coteaux calcaires, réseau de cours d'eau, boisements... L'ensemble de ces espaces accueille des espèces rares ou emblématiques :

- Oiseaux : Milan noir, Aigrette garzette, Héron garde-boeufs, Petit-duc, Elanion Blanc, Martin-pêcheur d'Europe, ...
- Papillons : Azuré du serpolet, Cuivré des marais...
- Libellules : Cordulie à corps fin, Agrion de Mercure, Gomphe de Graslin...
- Chauve-souris : Grand Rhinolophe, Petit Rhinolophe, Murin à oreilles échancrées, ...

Ainsi, le Conservatoire d'Espaces Naturels souhaite mettre ses compétences et ses outils au service du territoire, pour accompagner la ville de Marmande dans l'identification et la mise en œuvre de réponses adaptées à ces enjeux, la préservation et la valorisation du patrimoine naturel.

L'association Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) de Nouvelle-Aquitaine développe, conformément à la Charte nationale des CEN des actions de protection d'espaces naturels par voie de maîtrise foncière ou d'usage, et assure l'étude et la gestion conservatoire ainsi que la mise en valeur durable du patrimoine naturel, autrement dit des espèces, des habitats et des paysages, que recèle la région Aquitaine. Si sa vocation est de travailler sur l'ensemble du territoire aquitain, le CEN est particulièrement bien implanté en Lot-et-Garonne où il dispose d'une antenne à Damazan.

La présente convention, pour une période pluriannuelle de 3 ans, a pour objet de préciser les modalités de partenariat entre la ville de Marmande et le CEN dans le cadre de la mise en œuvre de ses compétences

Elle sera renouvelable deux fois par tacite reconduction.

Les collectivités ayant signé une convention de partenariat ont un montant de cotisation de 50 € par année.

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

- Décide** d'approuver cette convention de préservation, de cogestion et de valorisation de la biodiversité du territoire avec le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine pour une durée de 4 ans.
- S'engage** à adhérer au Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine pour la somme de 50 euros par an.
- Autorise** M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Votants : 32 - Abstention : 00 Exprimés : 32 - Contre : 00 - Pour : 32 -
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 16 novembre 2021

Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

The image shows the official seal of the Mayor of Marmande, which is circular and contains the text 'MAIRIE DE MARMANDE' and 'Lot-et-Garonne'. Overlaid on the seal is a handwritten signature in blue ink.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le *18.11.2021*
et de sa transmission au contrôle de légalité le *18.11.2021*



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Joël Hocquelet', written over the official seal.